

DEPARTEMENT

Séance du 19 mars 2021

DORDOGNE

L'an deux- mille-vingt-et-un, le dix-neuf mars, à dix-sept heures, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 26 février 2021.

Madame Fabienne Lagoubie est désignée secrétaire de séance.

Liste de présence et des pouvoirs de vote							
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplée.e par
CC Domme- Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick	x			
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		excusé		BARBERY Joël
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne	x			
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques	x			
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme	x			
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean		excusé		VERGNE Jean- Yves
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand	x			
	Titulaire	BOUCHARD	Henri	x			
	Titulaire	LEOTHIER	Christian	x			
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		excusée		CHEYROU Philippe
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René		excusé		GENESTE Yolande

Délégués en exercice	19
Présents avec pouvoir de vote	19
Nombre de votants	19

Liste de présence des suppléant.e.s					
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)
CC Domme- Villefranche du Périgord	Suppléante	CAMINADE	Nelly	x	
	Suppléant	MAURY	Daniel		x
CC Pays de Fénelon	Suppléant	BARBERY	Joël	x	
	Suppléant	LAPORTE	Alain		x
CC Sarlat Périgord Noir	Suppléant	ALDRIN	Patrick		x
	Suppléant	CHAUMEL	Jean- Marie	x	
	Suppléant	DELIBIE	Didier		x
	Suppléant	SECRETAT	Benoît	x	
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Suppléant	CHANQUOI	Jean- Marie		x
	Suppléant	PUJOLS	Jean- Louis		x
	Suppléant	ROUDIER	Stéphane	x	
	Suppléant	VERDIER	Jean- Pierre		x
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Suppléant	VERGNE	Jean- Yves	x	
	Suppléante	BALAT	Mady		x
CC Vallée de l'Homme	Suppléant	LARAVOIRE	Jean- François		x
	Suppléante	BAUDRY	Françoise		x
	Suppléant	CHEYROU	Philippe	x	
	Suppléant	DURAMY	Jean- Luc		x
Suppléant	GENESTE	Yolande	x		

Délibération n° 2021-03-19-001

Compte administratif 2020 – budget principal

Les membres du Comité syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats



délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de recouvrement et l'état des restes à payer, Monsieur le Président présente les résultats de l'exercice 2020 à l'assemblée délibérante.

Monsieur le Président précise que ces résultats sont conformes au compte de gestion produit par le comptable du Centre des Finances Publiques de Sarlat La Canéda.

Monsieur le Président, après avoir donné toutes les explications souhaitées, se retire et ne participe pas au vote. Monsieur Jean- Jacques de Peretti assure la présidence pour ce vote.

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

<u>EXECUTION DU BUDGET 2020</u>			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
EXPLOITATION	61.210,77 €	41.777,50	-19.433,27 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	80.000,00 €	55 000,00 €
<u>REPORTS 2019</u>			
EXPLOITATION 002	0,00 €	81.177,13 €	81.177,13 €
INVESTISSEMENT 001	0,00 €	55.000,00 €	55.000,00 €
<u>RESULTAT CUMULE 2020</u>			
EXPLOITATION	61.210,77 €	122.954,63 €	61.743,86 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €
TOTAL	61.210,77 €	257.954,63 €	196.743,86 €
<u>RESTES A REALISER 2020</u>			
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<u>RESULTAT NET 2020</u>			196.743,86 €

Vote pour	19
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme.
 Le Président,
 Jean-Michel Perusin

Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Noir

Place Marc Busson – 24 200 SARLAT – Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

Séance du 19 mars 2021

DORDOGNE

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-neuf mars, à dix-sept heures, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 26 février 2021.

Madame Fabienne Lagoubie est désignée secrétaire de séance.

Liste de présence et des pouvoirs de vote							
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme-Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick	x			
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		excusé		BARBERY Joël
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne	x			
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques	x			
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme	x			
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean		excusé		VERGNE Jean- Yves
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand	x			
	Titulaire	BOUCHARD	Henri	x			
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian	x			
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		excusée		CHEYROU Philippe
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René		excusé		GENESTE Yolande
		Délégués en exercice		19			
		Présents avec pouvoir de vote		19			
		Nombre de votants		19			

Liste de présence des suppléant.e.s					
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)
CC Domme-Villefranche du Périgord	Suppléante	CAMINADE	Nelly	x	
	Suppléant	MAURY	Daniel		x
CC Pays de Fénelon	Suppléant	BARBERY	Joël	x	
	Suppléant	LAPORTE	Alain		x
CC Sarlat Périgord Noir	Suppléant	ALDRIN	Patrick		x
	Suppléant	CHAUMEL	Jean- Marie	x	
	Suppléant	DELIBIE	Didier		x
	Suppléant	SECRESTAT	Benoît	x	
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Suppléant	CHANQUOI	Jean- Marie		x
	Suppléant	PUJOLS	Jean- Louis		x
	Suppléant	ROUDIER	Stéphane	x	
	Suppléant	VERDIER	Jean- Pierre		x
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Suppléant	VERGNE	Jean- Yves	x	
	Suppléante	BALAT	Mady		x
CC Vallée de l'Homme	Suppléant	LARAVOIRE	Jean- François		x
	Suppléante	BAUDRY	Françoise		x
	Suppléant	CHEYROU	Philippe	x	
	Suppléant	DURAMY	Jean- Luc		x
	Suppléant	GENESTE	Yolande	x	

Délibération n° 2021-03-19-002
COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET SM SCoT

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Jean-Michel Perusin,

- ✓ après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2020, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer

et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par Madame la Trésorière, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer s'il y a lieu ;

- ✓ après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 ;
- ✓ après s'être assuré que Madame la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'elle a prescrit de passer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- **STATUANT** sur l'exécution de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- **STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives,
- **DECLARE** que le compte de gestion du Budget dressé pour l'exercice 2020 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote pour	19
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Le Président,
Jean-Michel Perusin

Syndicat Mixte du SCOT du Périgord Noir

Place Marc Busson – 24 200 SARLAT – Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

Séance du 19 mars 2021

DORDOGNE

L'an deux- mille-vingt-et-un, le dix-neuf mars, à dix-sept heures, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 26 février 2021.

Madame Fabienne Lagoubie est désignée secrétaire de séance.

Liste de présence et des pouvoirs de vote							
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme- Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick	x			
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		excusé		BARBERY Joël
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne	x			
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques	x			
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme	x			
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean		excusé		VERGNE Jean- Yves
	Titulaire	BOURRA	Françine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand	x			
	Titulaire	BOUCHARD	Henri	x			
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian	x			
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		excusée		CHEYROU Philippe
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
		ROUSSEAU	René		excusé		GENESTE Yolande
		Délégués en exercice		19			
		Présents avec pouvoir de vote		19			
		Nombre de votants		19			

Liste de présence des suppléant.e.s							
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)		
CC Domme- Villefranche du Périgord	Suppléante	CAMINADE	Nelly	x			
	Suppléant	MAURY	Daniel		x		
CC Pays de Fénelon	Suppléant	BARBERY	Joël	x			
	Suppléant	LAPORTE	Alain		x		
CC Sarlat Périgord Noir	Suppléant	ALDRIN	Patrick		x		
	Suppléant	CHAUMEL	Jean- Marie	x			
	Suppléant	DELIBIE	Didier		x		
	Suppléant	SECRETAT	Benoît	x			
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Suppléant	CHANQUOI	Jean- Marie		x		
	Suppléant	PUJOLS	Jean- Louis		x		
	Suppléant	ROUDIER	Stéphane	x			
	Suppléant	VERDIER	Jean- Pierre		x		
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Suppléant	VERGNE	Jean- Yves	x			
	Suppléante	BALAT	Mady		x		
	Suppléant	LARAVOIRE	Jean- François		x		
	Suppléante	BAUDRY	Françoise		x		
CC Vallée de l'Homme	Suppléant	CHEYROU	Philippe	x			
	Suppléant	DURAMY	Jean- Luc		x		
	Suppléant	GENESTE	Yolande	x			

Délibération n° 2021-03-19-003

Affectation des résultats 2020 – Budget SM SCOT PN

L'exécution de l'exercice 2020 du budget SM SCOT PN laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées :	61.210,77 €
Recettes réalisées :	<u>41.777,50 €</u>
Soit un résultat 2020 de :	- 19.433,27 €
Report 2019 :	+ 81.177,13 €
Soit un résultat cumulé de :	<u>61.743,86 €</u>

Section d'Investissement :

Dépenses réalisées :	0,00 €
Recettes réalisées :	<u>80.000,00 €</u>
Soit un solde d'exécution 2020 de :	+ 80.000,00 €
Report 2019 :	+ 55.000,00 €
Soit un solde cumulé de :	+ 135 000,00 €

Reste à réaliser en dépenses :	0,00 €
Reste à réaliser en recettes :	<u>0,00 €</u>
Solde restes à réaliser	0,00 €
Besoin net de la section d'Investissement :	0,00 €

Résultat global 2020	+ 196.743,86 €
-----------------------------	-----------------------

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit :

- **61.743,86 €** reportés en recettes de fonctionnement au compte 002
- **135.000,00 €** reportés en recettes d'investissement au compte 001

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter au budget 2021, les résultats de l'exercice 2020 tels que proposés ci-dessus.

Vote pour	19
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme.
 Le Président,
 Jean-Michel Perusin

Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Noir

Place Marc Busson – 24 200 SARLAT – Tél : 05.53.31.56.01

DEPARTEMENT

Séance du 19 mars 2021

DORDOGNE

L'an deux- mille-vingt-et-un, le dix-neuf mars, à dix-sept heures, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du syndicat, sur convocation du Président en date du 26 février 2021.

Madame Fabienne Lagoubie est désignée secrétaire de séance.

Liste de présence et des pouvoirs de vote							
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme- Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick	x			
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		excusé		BARBERY Joël
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne	x			
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques	x			
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme	x			
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean		excusé		VERGNE Jean- Yves
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand	x			
	Titulaire	BOUCHARD	Henri	x			
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian	x			
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		excusée		CHEYROU Philippe
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René		excusé		GENESTE Yolande
		Délégués en exercice		19			
		Présents avec pouvoir de vote		19			
		Nombre de votants		19			

Liste de présence des suppléant.e.s							
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)		
CC Domme- Villefranche du Périgord	Suppléante	CAMINADE	Nelly	x			
	Suppléant	MAURY	Daniel		x		
CC Pays de Fénelon	Suppléant	BARBERY	Joël	x			
	Suppléant	LAPORTE	Alain		x		
CC Sarlat Périgord Noir	Suppléant	ALDRIN	Patrick		x		
	Suppléant	CHAUMEL	Jean- Marie	x			
	Suppléant	DELIBIE	Didier		x		
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Suppléant	SECRESTAT	Benoît	x			
	Suppléant	CHANQUOI	Jean- Marie		x		
	Suppléant	PUJOLS	Jean- Louis		x		
	Suppléant	ROUDIER	Stéphane	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Suppléant	VERDIER	Jean- Pierre		x		
	Suppléant	VERGNE	Jean- Yves	x			
	Suppléante	BALAT	Mady		x		
CC Vallée de l'Homme	Suppléant	LARAVOIRE	Jean- François		x		
	Suppléante	BAUDRY	Françoise		x		
	Suppléant	CHEYROU	Philippe	x			
	Suppléant	DURAMY	Jean- Luc		x		
	Suppléant	GENESTE	Yolande	x			

Délibération n° 2021-03-19-004

Indemnités de confection du budget – Budget SM SCoT PN

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical l'article 77 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ainsi que le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État ou des établissements publics de l'État.

Monsieur le Président propose de verser l'indemnité de confection budgétaire à l'adjointe du comptable public.

Monsieur le Président informe l'assemblée que depuis le 1er septembre 2016, Madame Anaïs HUET a été nommée au poste d'adjoint.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'allouer à Madame Anaïs HUET l'indemnité de confection au taux de 100 % pour l'exercice 2020,
- **RAPPELLE** que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets correspondants,
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Vote pour	19
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Le Président,
Jean-Michel Perusin



Séance du 19 mars 2021

DEPARTEMENT

DORDOGNE

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-neuf mars, à dix-sept heures, les membres du comité syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- Michel Pérusin, Président, au siège du Syndicat Mixte, sur convocation en date du 26 février 2021.

Madame Fabienne Lagoubie est désignée secrétaire de séance.

Liste de présence et des pouvoirs de vote							
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à	Supplé.e par
CC Domme-Villefranche du Périgord	Titulaire	LAVAL	Jean- Marie	x			
	Titulaire	SOULIGNAC	Serge	x			
CC Pays de Fénelon	Titulaire	BONNEFON	Patrick	x			
	Titulaire	LAJUGIE	Michel		excusé		BARBERY Joël
CC Sarlat Périgord Noir	Titulaire	LAGOUBIE	Fabienne	x			
	Titulaire	de PERETTI	Jean- Jacques	x			
	Titulaire	PERUSIN	Jean- Michel	x			
	Titulaire	PEYRAT	Jérôme	x			
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Titulaire	BARIL	Daniel	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Dominique	x			
	Titulaire	BOUSQUET	Jean		excusé		VERGNE Jean- Yves
	Titulaire	BOURRA	Francine	x			
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Titulaire	CAGNIART	Bertrand	x			
	Titulaire	BOUCHARD	Henri	x			
CC Vallée de l'Homme	Titulaire	LEOTHIER	Christian	x			
	Titulaire	GAUTHIER	Florence	x			
	Titulaire	MANET- CARBONNIERE	Nathalie		excusée		CHEYROU Philippe
	Titulaire	MARTY	Raymond	x			
	Titulaire	ROUSSEAU	René		excusé		GENESTE Yolande
		Délégués en exercice		19			
		Présents avec pouvoir de vote		19			
		Nombre de votants		19			

Liste de présence des suppléant.e.s					
		NOM	Prénom	Présent(e)	Absent(e)
CC Domme-Villefranche du Périgord	Suppléante	CAMINADE	Nelly	x	
	Suppléant	MAURY	Daniel		x
CC Pays de Fénelon	Suppléant	BARBERY	Joël	x	
	Suppléant	LAPORTE	Alain		x
CC Sarlat Périgord Noir	Suppléant	ALDRIN	Patrick		x
	Suppléant	CHAUMEL	Jean- Marie	x	
	Suppléant	DELIBIE	Didier		x
CC Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort	Suppléant	SECRESTAT	Benoît	x	
	Suppléant	CHANQUOI	Jean- Marie		x
	Suppléant	PUJOLS	Jean- Louis		x
	Suppléant	ROUDIER	Stéphane	x	
	Suppléant	VERDIER	Jean- Pierre		x
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	Suppléant	VERGNE	Jean- Yves	x	
	Suppléante	BALAT	Mady		x
	Suppléant	LARAVOIRE	Jean- François		x
CC Vallée de l'Homme	Suppléante	BAUDRY	Françoise		x
	Suppléant	CHEYROU	Philippe	x	
	Suppléant	DURAMY	Jean- Luc		x
	Suppléant	GENESTE	Yolande	x	

Délibération n° 2021- 03-19-005

Budget primitif 2021 – budget principal

Le Président présente aux membres du comité syndical le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2021 du budget principal, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé,

Les membres du comité syndical, après avoir entendu les motifs, procèdent au vote du budget primitif 2021.

Le Comité syndical

- **ARRETE** aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2021 au titre de ce budget primitif et s'élevant à :

Fonctionnement : 127.160,00 €

Investissement : 187.896,00 €

- **DECIDE** de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement soit :

FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES
023	Virement à la section d'investissement	52 896,00 €	002	Excédent de fonctionnement	61 743,86 €
011	Charges à caractère général	73 264,00 €	74	Subvention d'équipement	41 638,50 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	1 002,64 €
			77	Produits exceptionnels	22 775,00 €
	TOTAL	127 160,00 €		TOTAL	127 160,00 €
INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	CHAPITRE	LIBELLE	RECETTES
20	Immobilisations Incorporelles	187 896,00 €	001	Excédent antérieur reporté	135 000,00 €
			021	Virement de la section d'exploitation	52 896,00 €
			13	Subvention d'investissement	
	TOTAL	187 896,00 €		TOTAL	187 896,00 €

- **FIXE** le montant de la contribution des communautés de communes adhérentes à 50 centimes par habitant pour l'année 2021,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à l'exécution de ce budget.

Vote pour	19
Vote contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme.
 Le Président,
 Jean-Michel PERUSIN